

Arrêté n°2022 – 141 portant proclamation des résultats de l'élection des membres au conseil de gestion de l'UFR de Sciences, Economiques, Sociales et de Gestion

Le président de l'université de Reims Champagne-Ardenne,

Vu le code de l'éducation, notamment les articles L719-1, D713-1, D713-15 et D719-4 et suivants ;

Vu l'arrêté n°2022-105 relatif au renouvellement des membres au conseil de gestion de l'UFR de Sciences, Economiques, Sociales et de Gestion,

Vu l'arrêté n°2022-121 rectificatif relatif aux sièges à pourvoir pour le renouvellement des membres au conseil de gestion de l'UFR de Sciences, Economiques, Sociales et de Gestion,

Arrête :

Article 1 :

Suite au scrutin en date du mardi 22 novembre 2022, le président de l'université de Reims Champagne-Ardenne proclame les résultats des élections des membres du conseil de l'UFR SESG.

Sont donc proclamés les résultats suivants :

Collège professeurs

Sièges à pourvoir : 7

Inscrits : 10

Votants : 9

Bulletins blancs ou nuls : 0

Suffrages valablement exprimés : 9

Quotient électoral : 1,29

Ont obtenu :

Liste	Suffrages obtenus	Sièges directs attribués	Sièges attribués au plus fort reste	Total des sièges
Pour un IAE interdisciplinaire	5	3	1	4
Uni-e-s pour Agir	4	3	/	3

Sont déclarés élus :

ROUX Dominique
DOMIN Jean-Paul
NICOURD Sandrine
VIVIEN Franck-Dominique
LETHIELLEUX Laëtitia
MBENGUE Ababacar
LAVORATA Laure

Collège autres-enseignants

Sièges à pourvoir : 7
 Inscrits : 74
 Votants : 29
 Bulletins blancs ou nuls : 5
 Suffrages valablement exprimés : 24
 Quotient électoral : 3,85

Ont obtenu :

Liste	Suffrages obtenus	Sièges directs attribués	Sièges attribués au plus fort reste	Total des sièges
Pour un IAE pluraliste et interdisciplinaire	21	7	/	7

Sont déclarés élus :

ORY Jean-Francis
GALLOIS Florence
MONSAINGEON Baptiste
FERY Delphine
DEBREF Romain
CURUTCHET Marie-Pierre
GIORDANO Florent

Collège personnels BIATSS

Sièges à pourvoir : 6
 Inscrits : 29
 Votants : 23
 Bulletins blancs ou nuls : 0
 Suffrages valablement exprimés : 23
 Quotient électoral : 3,83

Ont obtenu :

Liste	Suffrages obtenus	Sièges directs attribués	Sièges attribués au plus fort reste	Total des sièges
PREPARONS L'AVENIR !	23	6	/	6

Sont déclarés élus :

FRANCART Maxence
MAUJARIN Jérémy
LECOQ Cindy
NOTREDAME Jérôme
BOYS Isabelle
MARCHE Céline

Article 2 :

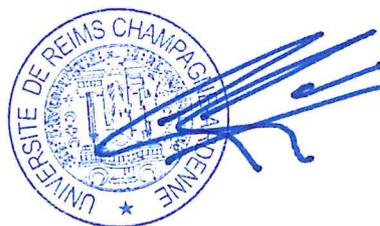
Le présent arrêté est porté à la connaissance des électeurs par voie d'affichage dans les locaux de l'université, ainsi que par une mise en ligne sur l'intranet de l'université. Il est également inscrit dans le recueil des actes administratifs.

Le directeur général des services est chargé de l'exécution du présents arrêté.

Le présent arrêté sera transmis au Recteur, chancelier des universités.

Fait à Reims, le 24.11.2022

Guillaume GELLÉ



Transmis à M. le Recteur, chancelier des universités le 24.11.2022

Mis en ligne le : 24.11.2022